

AVIS N° AV-2022-132

Evénement

Introduction d'actions en bourse par cession et par augmentation de capital

- OBJET DE L'AVIS

Introduction en bourse de "AKDITAL" par augmentation de capital et cession d'actions

- REFERENCES

- Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, notamment ses articles 6, 11 et 17 ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment les articles 2.3.14, 2.4.1, 2.4.8 et 2.4.10 ;
- Avis d'approbation de la Bourse de Casablanca No 12/22 du 21/11/2022 ;
- Visa de l'AMMC No VI/EM/038/2022 du 21/11/2022 ;

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Procédure de cotation	Offre à Prix Ferme
Nbre d'actions à émettre	2.666.660
Nombre d'actions à céder	1.333.400
Prix de l'action (MAD)	300,00
Valeur nominale (MAD)	10,00
Ouverture periode de souscriptions	29/11/2022
Clôture normale de la période des souscriptions	06/12/2022
Conseiller Financier et Coordinateur Global	CFG Finance
Chef de file du syndicat de placement	CFG MARCHES
Société de bourse chargée de l'enregistrement (côté vendeur)	CFG MARCHES

Souscripteur	Personnes physiques & morales marocaines et étrangères, Investisseurs qualifiés marocains et étrangers
--------------	---

- CARACTÉRISTIQUES DE COTATION DES ACTIONS

Forme juridique des titres	Au porteur
Secteur d'activité	Santé
Cycle de négociation	Continu
Libellé	AKDITAL
Ticker	AKT
Taille minimum du bloc	529.400
Date de cotation	14/12/2022
Compartiment	Principal B

- CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Etapas	Dates
1	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	21/11/2022
2	Réception par la Bourse de Casablanca du Prospectus visé par l'AMMC	21/11/2022
3	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération	22/11/2022
4	Ouverture de la période de souscription	29/11/2022
5	Clôture de la période des souscriptions à 15h30 inclus	06/12/2022
6	Réception des souscriptions par la Bourse de Casablanca avant 18h30	06/12/2022
7	Centralisation et consolidation des souscriptions par la Bourse de Casablanca	07/12/2022
8	Traitement des rejets par la Bourse de Casablanca	08/12/2022
9	- Allocation des souscriptions et remise par la Bourse de Casablanca du listing des souscriptions à l'Emetteur - Remise des allocations par teneur de compte au chef de file avant 12h00 - Remise des allocations des titres aux membres du syndicat de placement avant 12h00	09/12/2022
10	Tenue de la réunion de l'instance de l'Emetteur devant constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de l'Opération	12/12/2022
11	Réception par la Bourse de Casablanca du PV de l'instance ayant constaté l'augmentation de capital avant 12h00	13/12/2022
12	- Première cotation et enregistrement de l'opération en bourse - Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	14/12/2022
13	Règlement / Livraison	19/12/2022

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la note visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

